Image not found or type unknown

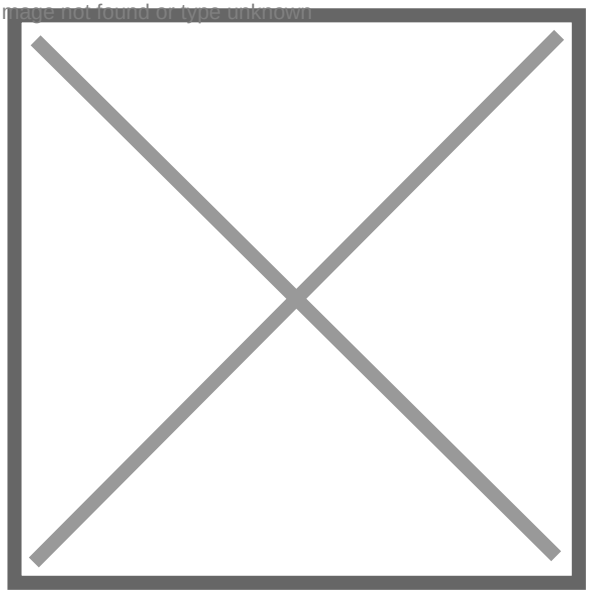

Liquidation judiciaire et paiement des salaires

Par **PColl**, le **10/01/2016** à **12:22**

Bonjour,

Je me permet de poster sur ce forum car j'ai une question (plusieurs même) au sujet de ma situation.

Depuis le 5 octobre dernier, je travaille dans une entreprise en contrat de professionnalisation, avec laquelle je prépare une licence professionnelle. Tout se passait bien jusque-là, mais la situation s'est quelque peu détériorée.

Aujourd'hui, l'entreprise n'a plus de liquidités et ne peut payer mon salaire de Décembre 2015. Pire, elle ne paraît pas en mesure de poursuivre son activité et une liquidation judiciaire parait absolument inévitable dans les jours à venir.

Cependant, mes problématiques sont les suivantes : l'AGS est-il compétent pour me verser mes salaires entre aujourd'hui et la fin de mon CDD (soit le 31/08/2016) ? L'organisme de financement de ma formation prend en charge le paiement de cette dernière, ce qui me permet de pouvoir retrouver une entreprise pour terminer mon contrat.

Mais rien de tout cela ne sera possible si aucun salaire ne m'est versé (je n'ai pas d'aides quelconques et vis sur mes revenus), et je m'inquiète sérieusement à ce sujet. J'ai peur de ne jamais voir la couleur de cette argent (près de 9500€, tout de même). Saurez-vous me renseigner sur le sujet ?

En vous remerciant d'avance et en vous souhaitant un excellent week-end.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés